



**Les Marmettes** Centre d'hébergement pour personnes sourdes-aveugles

Fondation Romande  
en faveur des personnes  
SourdAveugles

## CERTIFICAT DE TRAVAIL

M. Olivier Mouthon, né le 5 juillet 1957, a travaillé à la FRSA, au sein du Centre des Marmettes, du 1er juin 1999 au 31 juillet 2007.

La FRSA est une fondation qui accueille des personnes sourdes-aveugles et sourdes avec handicaps associés. Ces handicaps uniques demandent une prise en charge hautement spécialisée. Durant son contrat, M. Mouthon a rempli des missions dans des postes différents englobant ses compétences d'animateur socioculturel.

Engagé en qualité de *gérant de la Fondation* jusqu'au 31 mai 2002, un certificat de travail lui a été remis à la fin de son contrat en date du 24 juin 2004.

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2002, M. Mouthon a tenu le poste de *coordinateur de Projet* jusqu'au 31 décembre 2004, et a été chargé plus particulièrement :

- Du suivi de la réalisation des travaux de rénovation du Centre des Marmettes.
- Des relations avec les offices publics comme l'OFAS et le service de l'Action sociale du canton du Valais.
- De représenter la Fondation et le centre des Marmettes auprès d'organismes divers.
- De collaborer à la recherche de fonds.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005, M. Mouthon a assuré le poste de *coordinateur des activités socioprofessionnelles* auprès des résidents jusqu'au 31 juillet 2007 ainsi que celui de *travailleur social polyvalent* (AS assistant social / ASC animateur socioculturel); il a été chargé plus particulièrement :

- Du suivi des projets d'intégration professionnels des résidents à l'extérieur du centre, en collaboration avec l'équipe des ateliers et l'enseignante spécialisée.
- De l'accompagnement administratif des résidents dans leur activité au sein du Centre des Marmettes.
- De représenter le centre des Marmettes auprès d'organisme divers en lien avec la formation professionnelle ainsi qu'avec des PME susceptibles d'engager des résidents.
- D'assurer la référence d'un résident.
- Du traitement d'un certain nombre de projets en lien avec le développement de la FRSA en collaboration avec la direction.

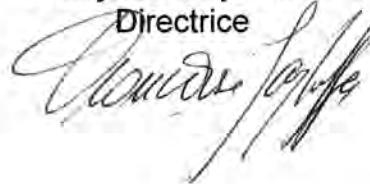
Dans le cadre de son activité, M. Mouthon a été initié à la LSF (langue des signes française). Il a suivi de nombreuses formations dans le cadre de la surdicécité et des différents postes qu'il a occupés.

M. Mouthon s'est acquitté à notre entière satisfaction des multiples tâches confiées. Nous tenons par ailleurs à relever sa disponibilité et ses grandes compétences dans les activités liées à la méthodologie de projet, aux compétences rédactionnelles dénotant d'une parfaite maîtrise et d'une argumentation ayant prouvé sa grande efficacité.

M. Mouthon nous quitte libre de tout engagement, excepté le devoir de confidentialité.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour la suite de sa carrière.

Françoise Gay Truffer  
Directrice



Fait à Monthey, le 31 juillet 2007



Fondation Romande  
en faveur des personnes  
Sourdes-Aveugles

## CERTIFICAT DE TRAVAIL

M. Olivier Mouthon

né le : 5 juillet 1957

\*\*\*\*\*

Nous certifions par le présent que M. Olivier Mouthon, a travaillé en qualité de gérant de la Fondation Romande en faveur des Personnes Sourdes-Aveugles (FRSA) du 1<sup>er</sup> juin 1999 au 31 mai 2002.

Ses activités comprenaient notamment:

- la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de la Fondation,
- l'organisation et la coordination des activités de la Fondation,
- la préparation et le dépôt, auprès de l'OFAS, du projet final de création du Centre des Marmettes.
- la participation à l'engagement du personnel relevant des activités de la Fondation ainsi que leur suivi,
- le suivi comptable,
- la collaboration à des recherches de fonds,
- la représentation de la Fondation auprès d'organismes divers.

Dès son entrée en fonction, M. Mouthon a fait montre d'un intérêt particulier pour les personnes sourdes-aveugles et la spécificité de leur handicap en s'investissant dans l'apprentissage de la langue des signes et la prise en compte d'une pathologie particulière.

Dans ses activités administratives, il a largement contribué au développement de la FRSA en collaborant avec l'auteur du projet de création d'un Centre spécialisé (Centre des Marmettes), à l'élaboration et à la conceptualisation du document ayant reçu l'aval de l'Office Fédéral des Assurances Sociales ainsi qu'aux travaux préparatoires ayant abouti à l'ouverture du Centre des Marmettes.

Son orientation professionnelle, de type social, lui a permis d'intégrer à ses activités administratives une indéniable dimension humaine indispensable à ce genre de structure.

Soucieux d'être en prise directe avec la réalité quotidienne de la surdi-cécité, il a participé à diverses formations et rencontré de nombreux intervenants de ce domaine à même d'enrichir ses connaissances et compétences en la matière.

Pour avoir déjà œuvré dans la recherche de fonds, M. Mouthon a fait bénéficier la FRSA de ses connaissances en la matière en collaborant avec un organisme spécialisé et mandaté par le Conseil de la Fondation.

Afin d'assurer une meilleure intégration du Centre des Marmettes dans son environnement immédiat, il a contribué à l'organisation, organisé et assuré le succès de diverses manifestations de promotion.

Nous relevons le souci permanent de M. Mouthon de produire un travail méticuleusement préparé, son souci d'anticiper les contraintes à venir dans un environnement particulier et sa faculté d'élaborer des stratégies d'action pertinentes qui par ailleurs ont reçu l'approbation de notre Conseil de Fondation.

Nous tenons à le remercier chaleureusement de son investissement dans la défense des intérêts des personnes sourdes-aveugles ainsi que de sa contribution importante à la réussite de notre projet.

Le présent certificat a été établi à la suite de la modification de l'organisation du Centre des Marmettes, M. Mouthon étant désormais investi de tâches liées à l'aménagement dudit Centre et à la responsabilité de son secteur d'activités professionnelles.

Monthey, le 24 juin 2002



Benoît Porchet  
Président



Association  
Romande  
en faveur  
des personnes  
Sourdes-Aveugles

## Certificat complémentaire de travail

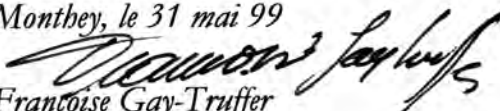
Nous certifions que Monsieur Olivier Mouthon a travaillé comme animateur socioculturel en formation en cours d'emploi de septembre 1997 à mai 1999 à l'Association Romande en faveur des personnes Sourdes-Aveugles (ARSA).

Durant ce temps, il a participé à l'élaboration d'un concept de réalisation d'un Centre de compétence et d'hébergement pour personnes sourdes-aveugles. Il a également contribué de manière active et consciencieuse à redonner aux personnes concernées le droit à l'autodétermination. Depuis, l'ARSA est devenue une association d'entraide. Monsieur Mouthon continue aujourd'hui son travail auprès de la Fondation Romande en faveur des personnes Sourdes-Aveugles (FRSA) et poursuit la réalisation du projet du Centre de compétences et d'hébergement situé à Monthey.

Nous avons été très satisfaits de son travail, et le recommandons pour sa disponibilité, sa gentillesse et sa conscience professionnelle.

Ce certificat est établi en complément de celui que nous avons produit en janvier 1999.

Monthey, le 31 mai 99

  
Françoise Gay-Truffer  
Présidente de l'ARSA



Association  
romande  
en faveur  
des personnes  
sourdes-aveugles

## Certificat

---

Nous certifions que Monsieur **Olivier MOUTHON**, 1957, originaire de Nyon, a été occupé à temps partiel dans notre association du 1er septembre 1997 au 31 décembre 1998, en qualité d'**animateur socioculturel**.

Dans l'exercice de sa profession, il a notamment été chargé de :

- Participer à l'encadrement des ateliers itinérants; activités manuelles favorisant la créativité, la mobilité et les interactions sociales des participants.
- Organiser, en collaboration avec une collègue, un camp pour jeunes sourds-aveugles et d'autres activités récréatives.
- Conduire la réalisation et la rédaction du périodique d'information de l'association.
- Collaborer aux négociations et autres activités préparatoires à l'ouverture d'un centre spécialisé pour les personnes sourdes-aveugles.
- Concevoir et mettre en place une action personnalisée de prise en charge d'un usager.
- Accompagner des personnes sourdes-aveugles lors de sessions, camps, etc.
- Rechercher et collecter des données sur la situation des personnes atteintes simultanément de la vue et de l'ouïe; entretiens particuliers avec les intéressés.
- Promouvoir les buts de l'ARSA par des actions publiques en collaboration avec divers partenaires.

Nous sommes pleinement satisfait du travail effectué par M. Olivier Mouthon et regrettons actuellement de ne pouvoir l'engager pour des raisons économiques. Nous avons pu apprécier ses qualités de coordinateur et son sens des responsabilités. Ouvert, curieux et disponible, M. Mouthon a su se faire apprécier par les personnes sourdes-aveugles et les collaborateurs de l'ARSA.

Au terme d'un contrat temporaire pour un poste qui ne peut être renouvelé immédiatement, M. Mouthon nous quitte à notre grand regret, libre de tout engagement.

Nous pouvons le recommander vivement à toute personne intéressée et formons nos meilleurs vœux pour son avenir professionnel.

ARSA

F. Gay-Truffer, Présidente

Monthey, janvier 1999